

ASSOC DA STORM

Siège social : 1 RUE MENARD 30000 NIMES

SIREN 498 262 443

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

Cabinet MA3C
381, avenue du Mas d'Argelliers
New Work 2
34000 Montpellier

T : 04 67 65 00 65
E : contact@cabinet-ma3c.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de l'ASSOC DA STORM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOC DA STORM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTPELLIER, le 11/06/2024

Le commissaire aux comptes

M.A.3.C

Olivier BORS



SARL MA3C
381 avenue du Mas Argelliers - 34000 MONTPELLIER
SARL au capital de 5 050 €
SIRET 491 703 377 00045 - APE 6920 Z

ASSOC DA STORM

Siège social : 1 RUE MENARD 30000 NIMES

SIREN 498 262 443

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Cabinet MA3C
381, avenue du Mas d'Argelliers
New Work 2
34000 Montpellier

T : 04 67 65 00 65
E : contact@cabinet-ma3c.fr

EW

À l'assemblée de l'association DA STORM,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Montpellier, le 11/06/2024

Le commissaire aux comptes

M.A.3.C.

Olivier BORS



BILAN - ACTIF

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	1 135	310	825	267
Autres immobilisations corporelles	2 280	1 792	488	27
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15	15		
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 688	1 688		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 117	3 804	1 313	35
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	9 446	7 639	1 807	24
Autres (3)	52 217	67 974	-15 757	-23
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 982	11 201	2 780	25
Charges constatées d'avance(3)	2 865	2 761	104	4
TOTAL ACTIF CIRCULANT	78 509	89 575	-11 066	-12
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	83 626	93 379	-9 752	-10

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	22 156	92 127	-69 971	-76
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 335	-69 971	75 306	108
SITUATION NETTE	27 491	22 156	5 335	24
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 491	22 156	5 335	24
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	19	19		1
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 627	30 238	-18 611	-62
Dettes fiscales et sociales	23 041	27 579	-4 538	-16
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 099	4 637	1 462	32
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	15 350	8 750	6 600	75
TOTAL DETTES	56 136	71 223	-15 087	-21
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	83 626	93 379	-9 752	-10
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	56 136	71 223		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	82 444	100	76 079	100	6 365	8
Montant net du chiffre d'affaires	82 444	100	76 079	100	6 365	8
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	292 041	354	251 093	330	40 948	16
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 237	2	-1 237	-100
Autres produits	10 692	13	2 459	3	8 233	335
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	385 178	467	330 868	435	54 309	16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	165 774	201	204 140	268	-38 366	-19
Impôts, taxes et versements assimilés	6 013	7	5 918	8	95	2
Salaires et traitements	162 825	197	161 666	212	1 160	1
Charges sociales	38 529	47	34 035	45	4 495	13
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 391	2	1 225	2	166	14
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	5 110	6	6 512	9	-1 401	-22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	379 643	460	413 496	544	-33 852	-8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 534	7	-82 627	-109	88 162	107
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						100
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						100
RÉSULTAT COURANT avant impôts	5 534	7	-82 628	-109	88 162	107
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			12 656	17	-12 656	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			12 656	17	-12 656	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	200				200	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	200				200	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-200		12 656	17	-12 856	-102
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	385 178	467	343 524	452	41 654	12
TOTAL DES CHARGES	379 843	461	413 496	544	-33 653	-8
Bénéfice ou Perte	5 335	6	-69 971	-92	75 306	108

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 83 626,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 5 334,80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/04/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'exercice 2023 fait ressortir un bénéfice de 5 335 euros ce qui porte les fonds associatifs à 27 491 euros. Ce résultat positif a permis de consolider la situation nette de l'association .

Il est lié essentiellement à :

- l'augmentation des subventions obtenues de près de 40 948 euros.
- associée à l'augmentation du chiffre d'affaires des prestations de services.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La continuité d'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2023. Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite d'activité, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	de 3 à 10 ans ans
- Installation générales et agen	de 3 à 10 ans ans
- Materiel bureau et mat informa	de 3 à 4 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances irrécouvrables comptabilisées : 2 850 euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA		Frais d'établissement et de développement			
		TOTAL			
CORPORELLES		Autres postes d'immobilisations incorporelles			
		TOTAL			
		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 145		1 099
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	8 587		
		Autres immos corporelles			
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique	2 312		1 605	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	15 044		2 704	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés	15		
		Prêts et autres immobilisations financières	1 688		
	TOTAL	1 703			
	TOTAL GENERAL	16 746		2 704	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORA		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
CORPORELLES		Autres postes d'immob. incorporelles				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			5 244	
		Inst. gal. agen. amé. divers			8 587	
		Autres immos corporelles				
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier			3 917		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL			17 748		
FINANCIERE		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés			15	
		Prêts & autres immob. financières			1 688	
	TOTAL			1 703		
	TOTAL GENERAL			19 450		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	3 835	274		4 109
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	7 187	672		7 859
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 920	445		2 366
Emballages récupérables divers				
TOTAL	12 942	1 391		14 333
TOTAL GENERAL	12 942	1 391		14 333

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	1 688		1 688
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	9 446	9 446	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	700	700	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres	1 656	1 656	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		coll. publiques			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	46 372	46 372	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	3 489	3 489		
	Charges constatées d'avance	2 865	2 865		
	TOTAUX	66 215	64 528	1 688	
renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(3)		Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		2 865
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 865

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		1 839
Autres créances		46 372
Disponibilités		
	TOTAL	48 210

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	19	19		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		11 627	11 627		
Personnel & comptes rattachés		13 324	13 324		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		8 310	8 310		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, tax & assimilés	1 407	1 407		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		6 099	6 099		
Dette représentative des titres empruntés		15 350	15 350		
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		56 136	56 136		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		15 350
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		15 350

CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 370
Dettes fiscales et sociales		10 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 084
	TOTAL DES CHARGES À PAYER	17 705

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 300	3 300
TOTAL	3 300	3 300

LES EFFECTIFS

508DAST - ASSOC DA STORM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	6,69	7,24
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,69	7,24
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		